AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0425
FR0000054470-FS0291

30 mars 2026

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 30 mars 2025, la société Citigroup Global Markets Limited a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 25 mars 2026, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, à cette date, 6 733 720 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,51% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

A cette occasion, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) **n'a franchi**, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, **aucun seuil** et détenait indirectement, au 25 mars 2026, 8 176 483 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 6,06% du capital et 5,48% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Citigroup Global Markets Inc.	1 309 980	0,97	1 309 980	0,88
Citigroup Global Markets Limited	6 733 720	4,99	6 733 720	4,51
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	130 680	0,10	130 680	0,09
Citigroup Global Markets Europe AG	2 103	ns	2 103	ns
Total Citigroup Inc.	**8 176 483**	**6,07**	**8 176 483**	**5,48**

Au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 287 372 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 114 163 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et

- 5 173 209 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

[1] Sur la base d'un capital composé de 134 735 648 actions représentant 149 163 244 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 540 666 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 2 540 666 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028[2] ; et

- 16 517 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026[2].

2. Par le même courrier, la société Citigroup Global Markets Limited a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 26 mars 2026, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, 6 745 306 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,52% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

A cette occasion, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) **n'a franchi**, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, **aucun seuil** et détenait indirectement, au 26 mars 2026, 8 190 338 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 6,08% du capital et 5,49% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Citigroup Global Markets Inc.	1 309 980	0,97	1 309 980	0,88
Citigroup Global Markets Limited	6 745 306	5,01	6 745 306	4,52
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	132 949	0,10	132 949	0,09
Citigroup Global Markets Europe AG	2 103	ns	2 103	ns
Total Citigroup Inc.	**8 190 338**	**6,08**	**8 190 338**	**5,49**

Au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 287 377 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 114 168 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et

- 5 173 209 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 536 432 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 2 536 432 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028[2] ; et

- 18 780 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026[2].

[2] Sur la base d'un delta de 1.